



Etude consommateur non rémunérée depuis 1 an

Par **sleepingbee**, le **10/10/2022** à **10:26**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter car j'ai participé il y a un an maintenant à un groupe de discussion (focus group) dans le cadre d'une étude consommateur.

Le jour de cette étude, le chef de l'organisme qui m'a recrutée pour y participer m'envoie un sms pour me prévenir qu'il y a eu un problème technique et que la réunion sera décalée de 2h. Il me propose d'augmenter la rémunération initialement prévue de 50 euros pour s'excuser de cet imprévu. J'accepte et la réunion s'est déroulée normalement.

Seulement, voilà bientôt 1 an que j'attends de recevoir ce complément de rémunération (la somme initialement prévue m'a bien été versée, mais pas les 50 euros restants). Je n'ai cessé de relancer leur équipe support qui apparemment relaie à chaque fois ma réclamation auprès de sa direction et me répète systématiquement qu'ils ne peuvent rien faire de plus, qu'ils ont prévenu et qu'on devrait revenir vers moi etc... Mais cela fait 1 an que ça dure et je tourne en rond. J'ai également tenté de joindre plusieurs fois le chef de l'organisme sur son téléphone, je lui ai également laissé des messages, mais il ne m'a jamais répondu.

Pourriez-vous s'il vous plaît me dire s'ils ont une obligation légale de traiter ma demande dans un certain délai ? N'y a t il pas de limite ?

C'est le principe qui me gêne, je trouve cela anormal de leur part car j'ai honoré la réunion et eux n'ont pas respecté leurs engagements. J'ai l'impression qu'ils peuvent indéfiniment me balader (en espérant peut être que j'abandonne) et je ne peux rien faire / exiger de leur part

qui puisse leur mettre enfin un peu la pression...

Je vous remercie beaucoup pour votre aide et votre éclairage.

Bon début de semaine à tous.

Cordialement